



H A R L A Y
A V O C A T S

Communiqué de presse - Octobre 2018

HARLAY AVOCATS (MARIE-LAURE DE CORDOVEZ) INTERVIENT COMME CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ LINKFLUENCE DANS LE CADRE D'UNE LEVÉE DE FONDS D'UN MONTANT DE 18 MILLIONS D'EUROS

La société Linkfluence, start-up leader en Europe du social media intelligence, qui propose des solutions uniques de monitoring, d'analyse et d'activation des médias sociaux annonce une levée de fonds d'un montant de 18 millions d'euros auprès de ses investisseurs historiques et de nouveaux entrants.

Au travers de sa suite logicielle Radarly et de ses services associés, Linkfluence capte et analyse plus de 110 millions de publications par jour et monitore plus de 300 millions de sources en 60 langues pour aider les directeurs marketing et communication, les directeurs digitaux ou encore les community managers à piloter leur stratégie à partir des données du web social.

Cette levée de fonds permet à Linkfluence d'accélérer son développement international, en particulier aux Etats-Unis et de poursuivre ses investissements en recherche & développement et en innovation.

Les investisseurs historiques (Kreaxi, BNP Paribas Développement et Sigma Gestion) ont participé à ce tour et ont été rejoints par des nouveaux fonds (Ring et Tikehau Investment Management).

Marie-Laure de Cordovez (associée), **Thibault Chareton** (Senior Counsel), **Ornella Towanou** (collaboratrice) et **Boubacar Dia** (collaborateur) ont conseillé la société Linkfluence dans le cadre de cette levée de fonds.

Linkfluence a, par la suite, immédiatement procédé à l'acquisition de la société Scoop.it, une plateforme de gestion de contenus fondée en 2011 à San Francisco. Les deux sociétés ayant des activités voisines, cette acquisition permettra notamment des synergies en matière de recherche et développement.

Marie-Laure de Cordovez (associée), **Thibault Chareton** (Senior Counsel) et **Ornella Towanou** (collaboratrice) ont conseillé la société Linkfluence dans le cadre de cette acquisition.



Pour plus d'informations, veuillez contacter Marie-Laure de Cordovez :
(mlcordovez@harlaylaw.com)

A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats dirigée par Marie-Laure de Cordovez et Olivier Cognard intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions Acquisitions.

HARLAY AVOCATS
Paris - Shanghai